

RGPD, compétences, expertises... les enjeux sensibles du Cloud en France

Globalement, les fournisseurs de solution de Cloud sont confiants sur l'avenir de leur activité en France. Plus de 8 sur 10 (83% précisément) pensent que la valeur moyenne des contrats par client va augmenter. Principalement en raison de la complexification des projets en regard de leurs périmètres toujours plus stratégiques. Le nombre de clients devrait également s'étoffer et les carnets de commandes s'allonger pour 47% et 55% des fournisseurs respectivement.

Le cabinet Markess a profité de l'ouverture de la Cloud Week Paris 2017 pour dévoiler son 11^e Baromètre des Prestataires de Cloud Computing. Un marché qui devrait dépasser les 9 milliards d'euros fin 2018 en France. L'étude met notamment toujours en évidence l'appétence pour les offres Saas (Software as a Service) alors que 63% des prestataires interrogés jugent « forte à très forte » l'évolution de la demande associée de la part de leurs clients et prospects par rapport à 2016. Côté IaaS (Infrastructure as a service) et PaaS (Platform as a service), la demande en Cloud public s'avère quant à elle « légèrement supérieure » à celle du Cloud privé (à travers lequel les entreprises installent leurs propres équipements dans les datacenters).

20% des prestataires ne se sentent pas concernés par le RGPD

Malgré cette tendance encourageante, pas question de s'endormir sur ses lauriers. Les prestataires doivent se préparer aux enjeux qui poussent le secteur à évoluer. Markess en met particulièrement trois en avant qui « pourraient venir assombrir le tableau d'ici 2020 ou du moins, freiner les velléités de certains prestataires sur le marché ». Au premier rang desquels l'incontournable RGPD. Plus des trois quart des responsables sondés en juin pensent que le Règlement européen sur la protection des données « aura une incidence indéniable » sur leurs approches. Et près de la moitié (45%) d'entre eux envisagent d'héberger leurs solutions dans des datacenters conformes aux exigences du RGPD mais aussi d'affermir leurs SLA sur les contrats en cours. Néanmoins, plus d'un cinquième (21%) des sondés n'ont engagé aucune action pour se conformer à l'évolution législative qui entrera en vigueur le 25 mai 2018.

La disponibilité des compétences constitue un autre souci majeur pour les fournisseurs de solutions Cloud. Ils sont 65% à juger « difficile à très difficile » de recruter en France des spécialistes du sujets que sont les architectes, urbanistes, experts en sécurité et cybersécurité, spécialistes des données, intégrateurs de services applicatifs, juristes, gestionnaires de contrats de services, etc. Une pénurie qui pourrait pousser à l'augmentation des salaires des spécialistes actuels. Parmi les initiatives avancées pour remédier au problème, le secteur entend alerter les pouvoirs publics sur l'urgence de la mise en place de formations adaptées.

Les besoins criants en compétences

Enfin, les technologies pointues vont avoir une grande influence sur les projets innovants du futur et intimement liés au Cloud. Il s'agit notamment de l'intelligence artificielle, de l'autoapprentissage (machine learning), des nouveaux usages mobiles (réalité augmentée...) et de l'Internet des objets (IoT). Là encore, il faudra trouver les expertises.

Autrement dit, pas de Cloud sans compétences et talents. « Ces trois enjeux sont étroitement liés et interdépendants. Ils concernent non seulement les prestataires du marché mais aussi les entreprises et administrations qui recourent à ces solutions, commente Emmanuelle Olivié-Paul, directrice associée en charge de l'expertise cloud computing chez Markess. Qui ajoute que cet état n'est pas propre au cloud. Il adresse plus largement tous les sujets touchant à la transformation digitale. »

Lire également

[Les entreprises sous-estiment le coût du Cloud hybride](#)

[Europe : vers un marché unique... de la réquisition de données](#)

[Cloud : l'Etat veut diversifier ses fournisseurs, jugeant Orange trop proche de Huawei](#)